

## **RÈGLEMENT DU JEU « Défi photo Horriblement Beau »**

### **- A l'occasion de la soirée Musées Hantés pour Halloween avec le Muséum de Toulouse et le Musée des Augustins-**

**Période du jeu :** Soirée Musées Hantés à l'occasion d'Halloween le mercredi 31 octobre de 20h à 23h30 (l'envoi des photos est possible jusqu'au dimanche 4 novembre minuit)

**Lieux :** Muséum d'Histoire Naturelle de Toulouse et Musée des Augustins

**Lots à gagner :** 10 lots identiques pour 10 gagnants. Les lots sont composés conjointement par le Muséum et le Musée des Augustins.

Les lots sont à venir récupérer à l'accueil de l'un des deux établissements selon l'indication donnée au gagnant (soit au Muséum, soit au Musée des Augustins).

#### **Mode de participation/jeu :**

Le défi consiste en une mise en concurrence de photos postées sur les réseaux sociaux désignés et prises par les visiteurs qui assistent à la soirée *Musées Hantés* dans l'un des deux établissements.

Les participants doivent prendre une photo à l'intérieur du Muséum OU du Musée des Augustins. La photo doit répondre à la thématique du défi : « Horriblement beau ». L'interprétation de cette thématique étant libre pour le participant. L'originalité de la photo et du choix de mise en scène de la thématique feront partis des critères de sélection des photos gagnantes.

Les photos doivent mettre en scène une ou plusieurs personnes et faire apparaître un détail ou une vue reconnaissable du lieu.

Les photos doivent être prises à partir d'un appareil mobile type téléphone ou tablette ou d'un appareil photo. Pour être éligible, une photo doit être envoyée entre le mercredi 31 octobre 20h et le dimanche 4 novembre 00h00.

Pour valider sa participation au défi, le photographe devra poster sa photo sur les réseaux sociaux suivants :

- Twitter en mentionnant le #HorriblementBeau
- Facebook : dans les commentaires de la publication annonçant le défi sur la page Facebook du Muséum ou des Augustins ou en commentaire de l'événement Facebook *Musée Hantés*, en mentionnant le #HorriblementBeau
- Instagram en mentionnant le #HorriblementBeau

La photo doit au minimum avoir été postée sur l'un de ces réseaux.

Chaque participant s'interdit de publier ou partager toute photographie à caractère pornographique, raciste ou xénophobe, ainsi que toute photographie dénigrante ou susceptible de porter atteinte de quelque manière que ce soit à l'image, à la vie privée, à l'honneur, à la réputation et/ou à la considération de toute personne physique ou morale.

**Nombre de gagnants :** 10 photos primées donc 10 gagnants pour 10 lots identiques (pas de classement) . Dans le cas d'une participation double (photos prises au musée des Augustins et au Muséum d'Histoire Naturelle), une seule photo pourra être désignée gagnante.

#### **Désignation des gagnants :**

Désignation des gagnants faite la semaine du 12 novembre.

Le jury qui choisit les photos primées est composé de membres des équipes du Muséum, du Musée des Augustins et de Culture en Mouvements.

Les gagnants seront contactés via le réseau social sur lequel ils ont publié la photo primée. Les coordonnées personnelles des gagnants (nom, prénom, adresse mail, numéro de téléphone) leur seront demandées lors de cette annonce. Les photos primées et les noms des gagnants pourront être dévoilés par la suite sur les différents supports numériques du Muséum et du Musée des Augustins.

**Communication & droits à l'image :**

Les participants acceptent que leur photo, primée ou pas, puisse être réutilisée par les divers supports numériques de communication des deux établissements, durant la soirée et a posteriori.

Cette condition est obligatoire à la participation à ce jeu.

**Descriptif du lot :**

Les lots sont des invitations (2 entrées gratuites pour chaque musée) pour le Muséum et le Musée des Augustins et des produits dérivés des deux établissements.